



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Title - Sujet Learning Platform		
Solicitation No. - N° de l'invitation 0X001-190594/B		Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 0X001-190594		Date 2019-11-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XL-108-36755		
File No. - N° de dossier 108xl.0X001-190594	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-11-27		Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fenwick, Wesley		Buyer Id - Id de l'acheteur 108xl
Telephone No. - N° de téléphone (613) 720-7443 ()		FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:		

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Faximile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution

Shared Systems Division (XL)/Division des systèmes partagés (XL)
Terrasses de la Chaudière
4th Floor, 10 Wellington Street
4th etage, 10, rue Wellington
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Solicitation No. - N° de l'invitation
0X001-190594/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
0X001-190594

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
108xl0X001-190594

Buyer ID - Id de l'acheteur
108 XL
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification de l'invitation #003:

1. Modifier la date de clôture de la demande de soumissions.
 2. Modifier l'Appendice A – Évaluation des capacités et de la convivialité de l'Annexe A – **ÉNONCÉ DES TRAVAUX**
 3. Modifier l'Annexe H – FORMULAIRES DU SOUMISSIONNAIRE - Formulaire 9 à l'annexe I – Fiche de présentation de la soumission financière
 4. Publier les questions et réponses
 5. Présentation après la conférence des soumissionnaires
-

La demande de soumissions est modifiée comme suit :

La date de clôture de la demande de soumissions est REPORTÉE au 20 novembre 2019, à 14 h (HNE) pour le 27 novembre 2019, à 14 H (HNE).

À l'ANNEXE A ÉNONCÉ DES TRAVAUX - Appendice A – Évaluation des capacités et de la convivialité est SUPPRIMÉE et REMPLACÉE par:

APPENDICE A de L'ANNEXE A – ÉVALUATION DES CAPACITÉS ET DE LA CONVIVIALITÉ

GÉNÉRALITÉS

Objectif

Ce document décrit le processus d'évaluation de la capacité, de la convivialité, de l'accessibilité et du respect des langues officielles.

Directives

À la suite de l'attribution de jusqu'à trois contrats, l'entrepreneur doit mettre au point et présenter une solution prototype infonuagique en vue d'une évaluation par le Canada.

L'entrepreneur doit fournir à la fois un soutien et un accès illimité à la solution prototype, y compris tous les droits d'utilisation de la solution, la documentation logicielle, la garantie, l'hébergement, le stockage, l'entretien et le soutien (sauf la formation), les dérogations, les accords de non-divulgation, les scénarios et scripts d'essai de l'évaluation des capacités et de la convivialité (ECC) et les autres versions. Pour effectuer l'ECC pendant la période initiale du contrat, le Canada doit y avoir accès, et 200 utilisateurs autorisés doivent avoir accès sous licence à la solution prototype pour la tester. Ces testeurs désignés pour l'évaluation directe des capacités et de la convivialité peuvent être des enseignants, des membres du personnel, des administrateurs, des concepteurs de cours, des analystes de données, des personnes handicapées, des spécialistes des technologies ou des apprenants de divers ministères et organismes de la fonction publique. Leur rétroaction structurée sera incluse dans la note obtenue à l'ECC.

L'entrepreneur doit fournir au Canada un accès sans restriction à la solution prototype, ce qui comprend tous les droits d'utilisation, la documentation logicielle, la garantie, l'hébergement, l'entretien et le soutien (sauf la formation), les dérogations, les ententes de non-divulgation et les autres versions. Le Canada doit avoir accès à la solution prototype pour effectuer l'ECC pendant la période initiale du contrat.

SÉLECTION DE LA SOLUTION PROTOTYPE DE L'ENTREPRENEUR

Solicitation No. - N° de l'invitation
0X001-190594/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
0X001-190594

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
108xl0X001-190594

Buyer ID - Id de l'acheteur
108 XL
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les produits livrables de la solution prototype visée par l'ECC seront évalués par le Canada en fonction des critères exposés en détail à l'appendice A de l'annexe A – Évaluation des capacités et de la convivialité.

L'ECC comprendra cinq catégories d'évaluation individuelles. Veuillez noter que la deuxième partie de l'ECC et la cinquième partie de l'ECC sont des évaluations de l'accessibilité associées, qui représentent cumulativement 20 % de la pondération de la note maximale pondérée globale de l'ECC.

Ces catégories sont les suivantes :

Première partie : Évaluation des scénarios de capacité : Mesurer la capacité technique fonctionnelle de la solution prototype d'exécuter et de satisfaire aux exigences précisées à l'annexe A – Énoncé des travaux.

Deuxième partie : Évaluation des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) : Évaluer sur le plan technique la solution prototype à l'aide de technologies d'assistance telles que ZOOM, JAWS, NVDA, A11Y et divers navigateurs Web, tels que Internet Explorer, Firefox, Chrome, Safari et Edge, pour évaluer la solution prototype selon les critères WCAG. Les essais d'évaluation des WCAG se limiteront aux scénarios 1 à 7 énumérés dans la première partie : Évaluation des scénarios de capacité.

Troisième partie : Évaluation au regard de la *Loi sur les langues officielles* : Évaluer la solution prototype par rapport aux obligations de la *Loi sur les langues officielles*.

Quatrième partie : Évaluation sur l'échelle de convivialité des systèmes : Mesurer la facilité d'utilisation de la solution prototype, y compris l'expérience d'utilisateur générale et la satisfaction à l'égard de la solution prototype.

Cinquième partie : Évaluation de l'échelle de convivialité en matière d'accessibilité : Mesurer la facilité d'utilisation de la solution prototype grâce à l'utilisation de technologies d'assistance individuelle pour les besoins d'accessibilité et d'adaptation, y compris l'expérience utilisateur générale et la satisfaction à l'égard de la solution prototype.

Le nombre maximum de points pouvant être attribués est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 - Notation de l'évaluation de la capacité et de la convivialité

Catégorie d'ECC	Note maximale prépondérée	Valeur pondérée ECC	Multiplicateur	Note d'évaluation pondérée maximale (arrondie au point complet le plus près)
Première partie : Évaluation des scénarios de capacité	920 points	30%	1.00000	920 points
Deuxième partie : Évaluation des Règles pour l'accessibilité des contenus Web	108 points	10%	2.84259	307 points

Solicitation No. - N° de l'invitation
0X001-190594/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
0X001-190594

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
108xl0X001-190594

Buyer ID - Id de l'acheteur
108 XL
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Troisième partie : Évaluation au regard de la Loi sur les langues officielles	85 points	20%	7.22352	614 points
Quatrième partie : Évaluation sur l'échelle de convivialité des systèmes	100 points	30%	9.20000	920 points
Cinquième partie : Évaluation sur l'échelle de convivialité de l'accessibilité	100 points	10%	3.07000	307 points
Note d'évaluation globale maximale pondérée de l'ECC :				3068 points

La somme des notes pour chaque catégorie d'évaluation individuelle sera calculée conformément aux critères d'évaluation et aux points maximaux énumérés dans chaque catégorie de la présente annexe A. La note prépondérée pour chacune des cinq catégories d'évaluation respectives de l'ECC est ensuite multipliée par le multiplicateur qui lui est associé pour obtenir une note globale maximale pondérée de l'ECC. La note d'évaluation maximale pondérée globale pour la solution prototype sera déterminée en additionnant la note d'évaluation maximale pondérée globale de l'ECC pour chacune des cinq catégories d'évaluation de l'ECC respectives. La solution prototype classée au premier rang sera déterminée selon la note combinée la plus élevée pour le mérite technique, le prix et l'ECC. Une pondération de 30 % sera attribuée à la note de l'évaluation technique. Une pondération de 20 % sera attribuée à la note de l'évaluation financière. Une pondération de 50 % sera attribuée à la note de l'ECC, comme l'indique le tableau suivant :

Évaluation	Pondération
Note obtenue à l'évaluation technique	30 %
Note obtenue à l'évaluation financière	20 %
Note obtenue à l'évaluation des capacités et de la convivialité	50 %

En cas d'égalité, c'est la note pondérée maximale globale qui sera utilisée pour classer les entrepreneurs. S'il y a encore égalité, l'entrepreneur ayant obtenu la note la plus basse à l'évaluation financière sera retenu.

À sa discréction, le Canada exercera l'option irrévocable de sélectionner un entrepreneur pour exécuter la totalité ou une partie des travaux visés à l'article 3. Deuxième étape – Solution de l'annexe A – Énoncé des travaux. Le Canada peut également, à sa discréction, exercer son option irrévocable auprès d'autres entrepreneurs qui ont pris part à l'ECC pour la totalité ou une partie des travaux, s'il est déterminé que cela répondrait le mieux aux besoins du Canada.

À l'annexe H – Formulaires des soumissionnaires – formulaire 9 – Feuille de présentation de la soumission financière :

« Prix total évalué de la soumission = somme de chacune des moyennes des colonnes C à K = C3 »

est SUPPRIMÉE et REMPLACÉE par :

Solicitation No. - N° de l'invitation
0X001-190594/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
0X001-190594

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
108xl0X001-190594

Buyer ID - Id de l'acheteur
108 XL
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

« Prix total évalué de la soumission = somme de chacune des moyennes des colonnes C à L = C3 »

Solicitation No. - N° de l'invitation
0X001-190594/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
0X001-190594

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
108x10X001-190594

Buyer ID - Id de l'acheteur
108 XL
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

LES QUESTIONS ET RÉPONSES

Numéro	Question	Réponse
030	Dans le document de Demande de proposition, au Tableau de prix no. 3 : Accès à la solution de l'utilisateur autorisé : Pourriez-vous confirmer notre compréhension, vous dites que la moyenne, qui sera indiquée dans le tableau ainsi que dans le tableau du Prix Total à indiquer aussi en C3, se calcule en faisant la moyenne de tous les chiffres divisé par 4, donc vous voulez que l'on fasse d'abord la moyenne de chaque ligne incluant les colonnes D à L et divisé par 10 pour faire la moyenne de chaque ligne. Ensuite on additionne toutes les (4) moyennes de chaque ligne et on divise par 4 pour avoir la moyenne de tout le tableau et c'est le chiffre qui sera reporté en C3, est-ce bien cela ? Sinon préciser?	À l'annexe H – Formulaires du soumissionnaire - Formulaire 9, tableau 3, le prix total évalué de la soumission (C3) est la somme des moyennes de la colonne C à la colonne L (la somme moyenne d'une colonne se calcule comme suit : (Prix de l'article 1 + Prix de l'article 2 + Prix de l'article 3 + Prix de l'article 4) / 4)
031	Dans la Partie 6 – Exigences relatives à la sécurité et exigences financières, 6.1 Fournisseurs canadiens et 6.2 Fournisseurs étrangers :	Le Canada confirme que le fournisseur canadien ne peut pas obtenir des ressources de pays autres que ceux qui figurent sur la liste de pays indiquée à l'alinéa (a) de la section 6.2 Fournisseurs étrangers.
032	Si nous sommes un fournisseur canadien et que nous répondons aux exigences de la section 6.1, dans la mesure où le fournisseur canadien répond aux exigences relatives aux renseignements, aux biens ou aux lieux de travail PROTÉGÉS de la Partie 7 – Clauses du contrat subséquent, le Canada peut-il confirmer que le fournisseur canadien peut obtenir des ressources de pays autres que ceux figurant dans la liste de pays indiquée à l'alinéa (a) de la section 6.2 Fournisseurs étrangers? (OTAN, UE, pays avec lesquels ont été conclus des accords internationaux et bilatéraux en matière de sécurité).	Le Canada ne modifiera pas la partie 7 – Clause du contrat subséquent, article 7.27, Limitation de responsabilité pour le moment.
	Pour faire suite à la réponse du Canada à la question 24, nous demandons respectueusement au Canada de reconstruire sa réponse à cette question et de remplacer la limitation de la responsabilité prévue à l'article 7.27 par la limitation de la responsabilité négociée entre l'Association canadienne de la technologie de l'information (ACTI) et le gouvernement du	Le Canada ne modifiera pas la partie 7 – Clause du contrat subséquent, article 7.27, Limitation de responsabilité pour le moment.

	<p>Canada (clause no N0000C [2013-04-25] du Guide des CCUA https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisées-d-achat/5/N/0000C/4). Par conséquent, la clause de limitation de la responsabilité normalisée du Guide des CCUA no N0000C devrait être incluse à l'article 7.27 des clauses du contrat subséquent. Cette clause de limitation de la responsabilité tient compte, en grande partie, d'une répartition du risque commercialement raisonnable entre le Canada et l'entrepreneur conforme à la politique du Conseil du Trésor concernant la limitation de la responsabilité des entrepreneurs dans les marchés de l'État.</p>	
033	<p>En ce qui concerne l'exigence relative à la sécurité à la page 7 (qui figure ailleurs dans la demande de propositions [DP]) énonçant que « le soumissionnaire doit[re] fournir le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée, ou encore à des lieux de travail dont l'accès est réglementé », pouvez-vous confirmer qu'il n'est pas nécessaire de fournir ces noms pour répondre à la DP?</p>	Oui, Veuillez vous reporter à la section 1.4 Exigences relatives à la sécurité
034	<p>Faut-il donner une réponse précise à l'annexe C – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité se trouvant à la page 82 de la DP, pour répondre à la DP, ou est-ce uniquement à titre informatif?</p>	À titre informatif seulement.
035	<p>Dans le même ordre d'idées, faut-il donner une réponse précise à l'appendice A de l'annexe F – Attestations à l'étape de l'autorisation de tâches se trouvant aux pages 106 à 107 de la DP, ou est-ce seulement à titre informatif?</p>	À titre informatif seulement.
036	<p>Toujours dans le même ordre d'idées, faut-il donner une réponse précise à l'annexe I – Profil de contrôle de sécurité se trouvant aux pages 151 à 204 de la DP, ou est-ce seulement à titre informatif?</p>	À titre informatif seulement.
037	<p>Quels formulaires doivent être remplis en conformité avec la Base de paiement?</p>	Veuillez-vous reporter à l'annexe H – Formulaires du soumissionnaire, formulaire 9 en totalité, y compris l'appendice A du formulaire 9, le cas échéant.

038	Est-ce que le document d'information présenté durant la conférence des soumissionnaires sera affiché sur Achats et ventes?	Veuillez-vous reporter à la modification n° 003 à l'invitation à soumissionner affichée sur Achats et ventes.
039	Étant donné que l'équipe responsable de la prochaine génération des RH à la paye souhaite obtenir un système de gestion de l'apprentissage, y a-t-il un avis quant à la raison pour laquelle il y a un marché en double qui pourrait se dérouler de façon parallèle? L'École de la fonction publique du Canada (EFPC) prévoit-elle procéder à l'intégration au système des RH, ou l'inverse?	La prochaine génération d'apprentissage constitue une initiative visant expressément à répondre aux besoins de l'École. L'intention est que la solution s'intègre éventuellement à la nouvelle génération de la solution RH à la paye, sans toutefois être remplacé par celle-ci.
040	L'EFPC a-t-elle été considérée pour mener le projet pilote d'apprentissage sur la prochaine génération des RH à la paye?	Oui, l'EFPC a manifesté son intérêt pour mener le projet pilote relatif à la solution des RH à la paye de prochaine génération.
041	L'évaluation de la capacité et de la convivialité est-elle une évaluation de la fonctionnalité existante ou correspond-elle à une élaboration supplémentaire de fonctionnalité?	Veuillez-vous reporter à l'annexe A – Énoncé des travaux, Évaluation de la capacité et de la convivialité. Nous effectuerons des essais en fonction des fonctionnalités existantes.
042	S'agit-il d'une phase d'élaboration de prototype de neuf mois?	Non. Veuillez-vous reporter à l'appendice A de l'annexe A – Évaluation des capacités et de la convivialité.
043	Existe-t-il des instructions claires sur la façon de demander les attestations de sécurité nécessaires?	Veuillez consulter l'information du Secteur de la sécurité industrielle de SPAC disponible à l'adresse suivante : https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/enquete-screening-fra.html .
044	Comment l'industrie peut-elle présenter ses soumissions finales?	Veuillez-vous reporter à la section 2.2 – Soumission des offres de la partie 2 et à la section 3.1 – Instructions pour la préparation des soumissions de la partie 3.
045	En ce qui concerne le scénario 1, quel est le nombre d'auteurs de contenu qui doivent obtenir une licence pour le prototype (par opposition au nombre d'apprenants)?	Le scénario 1 s'adresse aux auteurs de contenu et on prévoit que jusqu'à 25 évaluateurs accéderont à la solution prototype en tant qu'auteurs de contenu pour le scénario 1.
046	Pouvez-vous nous indiquer l'adresse électronique à utiliser pour transmettre la proposition?	Veuillez-vous reporter à la section 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions.
047	Pourriez-vous nous envoyer le PPT que vous avez utilisé hier lors de la téléconférence Webex que vous avez dit que vous nous enverriez après la conférence?	Veuillez-vous reporter à Réponse #037
048	Nous constatons également à la page 13 de 203 (DP originale) que seulement 1 Go est autorisé. Cela pourrait s'avérer un peu trop petit pour notre proposition. Comment pouvons-nous	Veuillez vous reporter à la Section 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions. Plusieurs pièces jointes peuvent être incluses dans une même transmission.

	<p>procéder pour transmettre notre proposition, autrement qu'en présentant des exemplaires papier?</p>	Oui, veuillez consulter la modification à la demande de soumissions #003
049	Tableau 3 : Dans le tableau, la synthèse en bas des colonnes C à K, alors que le tableau contient les colonnes C à L, peut-on corriger le tableau pour « C à L »?	À l'annexe H – Formulaires du soumissionnaire – Formulaire 9, tableau 3, le prix total évalué de la soumission (C3) est la somme des moyennes de la colonne C à la colonne L (moyenne de la colonne calculée ainsi : (Prix de l'élément 1 + Prix de l'élément 2 + Prix de l'élément 3 + Prix de l'élément 4) / 4). Aucune colonne supplémentaire ne sera ajoutée.
050	Tableau 3 : Dans la ligne « Prix total évalué de la soumission », la valeur que vous recherchez est-elle la moyenne de chaque ligne, c'est-à-dire la moyenne des lignes 1 à 4 (somme de C à L divisée par 10), puis divisée par 4 pour faire la moyenne globale comme vous l'avez montré au TABLEAU 4? Si oui, peut-on ajouter une colonne pour indiquer la moyenne de chaque ligne comprise entre C et L? Ou, si vous cherchez la moyenne des totaux de chaque ligne (1 à 4), alors il faut faire le total de chaque ligne en ajoutant de C à L pour chaque ligne (lignes 1 à 4) et ensuite nous faisons le total des lignes 1 à 4 divisé par 4, pour donner la moyenne des totaux des lignes 1 à 4? Si oui, peut-on ajouter une colonne pour indiquer la somme de chaque ligne comprise entre C et L? Quelle est la bonne interprétation?	À l'annexe H – Formulaires du soumissionnaire – Formulaire 9, tableau 6, le prix total évalué de la soumission (C6) est la somme des moyennes de la colonne C à la colonne L (moyenne de la colonne calculée ainsi : (Prix de l'élément 1 + Prix de l'élément 2 + Prix de l'élément 3) / 3). Aucune colonne supplémentaire ne sera ajoutée.
051	Les mêmes questions que celles mentionnées ci-dessus sont posées ici, ce qui entraîne les mêmes interrogations par rapport au tableau 6.	Veuillez-vous reporter à la section 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions. Les conditions de licence d'éditeur de logiciels peut être inclus dans la section IV : Renseignements supplémentaires pour tenir compte du Canada.
052	En ce qui concerne les points suivants de la DP : 1. point n) de la section 7.31 – Priorité des documents : « la soumission de l'entrepreneur datée du _____ (insérer la date de la soumission), sans inclure les [modalités] de licence de l'éditeur de logiciels qui peuvent être comprises dans la soumission, sans inclure les dispositions dans la soumission en matière de limitation de responsabilité et sans inclure les [modalités] incorporées par renvoi (y compris par renvoi à un lien Internet) dans la soumission. Les modalités comprises dans la DP sont liées à la prestation des services. Le Canada pourrait-il indiquer les endroits où les modalités de licence de l'éditeur de logiciels peuvent être	

<p>053 fournies dans la réponse du soumissionnaire aux fins de discussion et de négociation à l'attribution du contrat?</p>	<p>Selon le critère obligatoire no 2, la solution doit être bilingue à 100 % et au moment de la soumission liée à la DP, si la solution ne l'est pas, le soumissionnaire est tenu de démontrer comment la solution proposée sera rendue bilingue sans frais supplémentaires pour l'EFPC. Le second paragraphe du CO2 indique que le soumissionnaire doit également démontrer qu'il fournit fréquemment des services continués de soutien et de maintenance et des services de dépannage en français et en anglais. Notre question est la suivante :</p> <p>L'effet du paragraphe 2 du CO2 annule la souplesse que l'EFPC a offerte aux solutions unilingues au paragraphe 1 du CO2, parce qu'en aucun cas une entreprise ne proposerait une solution unilingue tout en étant en mesure de démontrer son expérience de prestation d'un soutien technique bilingue. L'EFPC peut-elle confirmer qu'une soumission ne sera pas conforme si elle n'a pas d'antécédents avérés de soutien technique bilingue, même si le soumissionnaire propose une solution 100 % bilingue avec un soutien technique de niveau 1 et 2 100 % bilingue?</p>	<p>La solution proposée par le soumissionnaire doit être bilingue à 100 % (anglais et français), y compris les services de soutien technique de niveau 1 et 2 100 % bilingues (anglais et français).</p>
<p>054 Utilisateur – La DP relative au SGA de l'EFPC indique plusieurs nombres d'utilisateurs tout au long du document. L'EFPC pourra-t-elle fournir le nombre d'utilisateurs uniques pour les 12 derniers mois ou l'exercice précédent? L'EFPC pourra-t-elle également fournir le nombre moyen de cours que chaque utilisateur unique a utilisés au cours de la même période?</p>	<p>Utilisateur – La DP relative au SGA de l'EFPC indique plusieurs nombres d'utilisateurs tout au long du document. L'EFPC pourra-t-elle fournir le nombre d'utilisateurs uniques pour les 12 derniers mois ou l'exercice précédent? L'EFPC pourra-t-elle également fournir le nombre moyen de cours que chaque utilisateur unique a utilisés au cours de la même période?</p>	<p>Veuillez vous reporter à la Section 1.5 de l'EDT – Écosystème d'apprentissage actuel de l'École.</p>
<p>055 Soutien technique – L'EFPC dispose-t-elle de chiffres pour déterminer combien d'appels de soutien technique son fournisseur actuel de SGA a reçus au cours de la dernière année?</p>	<p>Soutien technique – L'EFPC dispose-t-elle de chiffres pour déterminer combien d'appels de soutien technique son fournisseur actuel de SGA a reçus au cours de la dernière année?</p>	<p>Non, l'EFPC ne peut pas fournir ces chiffres.</p>
		<p>Veuillez vous reporter à la Section 7.5 Maintenance et soutien de la solution.</p>

057	Soutien technique – L'EFPC aura-t-elle des agents de soutien technique internes en plus de l'équipe de soutien technique du soumissionnaire?	Oui.
058	Le prix de l'abonnement infonuagique est déterminé par plusieurs variables, notamment le nombre de licences d'abonnement achetées, le nombre de composantes de la solution et enfin la durée de l'engagement initial. À l'heure actuelle, le tableau des prix modifié du Canada ne tient pas compte de la durée initiale du contrat, mais traite plutôt chaque année du contrat comme optionnelle. Bien que les fournisseurs puissent certainement comprendre le désir du Canada de limiter le risque potentiel associé aux engagements contractuels de longue durée, cette approche a également une incidence négative sur la capacité des fournisseurs à fournir au Canada les prix les plus concurrentiels possible.	Aucune modification ne sera apportée à l'annexe B – Base de paiement pour le moment.
059	En prévision du nombre important de questions et de réponses qui seront traitées dans la modification 002 prévue, le Canada envisage-t-il de prolonger de deux semaines la période de validité de la demande de soumissions dans la modification 002 afin de permettre aux soumissionnaires d'examiner tous les renseignements inclus dans la modification?	La date de clôture de la demande de soumissions est reporté au 20 novembre 2019, à 14 h (HNE) pour le 27 novembre 2019, à 14 H (HNE).
060	Pourriez-vous nous indiquer ce qui est exigé pour envoyer une soumission par postel et la façon de procéder?	Veuillez-vous reporter à la section 3 Instructions pour la préparation des soumissions, 3.1 (a).
061	Pendant la phase 1 (c.-à-d. la phase de prototype) :	Non. Veuillez consulter l'annexe A – Énoncé des travaux, Section 2.3 Produits livrables.
	Si le fournisseur doit apporter des modifications ou des adaptations, peut-il effectuer plus d'une livraison du SGA pendant la période d'évaluation (comme le recommande la méthode AGILE)? Cela implique que vous évaluerez le SGA du fournisseur au fur et à mesure de la réception des livraisons?	
062	Ou faut-il tout livrer (SGA) en une seule fois (donc dans les 6 semaines suivant l'attribution du contrat)? Vous évaluerez donc strictement cette version pendant la période d'évaluation?	Veuillez consulter l'annexe A – Énoncé des travaux, Section 2.3 Produits livrables.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA SOLICITATION DEMEURENT INCHANGÉS.



Bidder's Conference / Conférence des soumissionnaires

Canada School of Public Service – Next Generation Digital Learning
Environment Solution / L'École de la fonction publique du Canada - une
solution d'environnement d'apprentissage de prochaine génération

WebEx & Teleconference / WebEx et Téléconférence

Date: November 5 2019 / date : 5 novembre 2019

Time: 1:30PM – 3:00PM / heure : 13:30 h – 15:00 h

www.pspc-spac.gc.ca

Agenda / Ordre du jour

- **Introduction / introduction**
- **Participants / participants**
- **Procedure/ procédure**
- **Part A – Scope Overview / Partie A - aperçu de la portée**
- **Part B – Questions and Answers / Partie B – Questions et réponses**
- **Closing Remarks / mot de la fin**

2

www.pspc-spac.gc.ca

Participants / Participants

- **Canada School of Public Service (CSPS) / École de la fonction publique du Canada (EFPC)**

- Nadine Lacelle (Technical Authority / autorité technique)
- Leszek Nowosielski
- Antoine Despres-Bedward
- Rui Ormonde
- Jodi Brouillard
- Valerie Gaudreault (Observer / observateur)
- Ulrich Dorig (Observer / observateur)

- **Public Services and Procurement Canada (PSPC) / Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)**

- Wesley Fenwick (Contracting Authority/ autorité contractante)
- John Penhale
- Shawn Cairns
- Alexander Cornelisse
- Nil Boulet
- Beth Weinberger (Observer / observateur)
- David Martyniuk (Observer / observateur)
- Julie Gauthier (Observer / observateur)
- Conner Higgins (Observer / observateur)

- **Industry / l'industrie**

3

www.pspc-spac.gc.ca

Bidder's Conference Procedure/ La procédure de la conférence des soumissionnaires

- PSPC Contracting Authority will chair the conference / L'Autorité contractante de SPAC présidera la conférence
- Conference consists of two parts / La conférence se compose de deux parties
- Part A – Scope Overview / Partie A - aperçu de la portée
 - Scope of the requirement outlined in the bid solicitation will be reviewed / La portée du besoin décrit dans la demande de soumissions sera examinée
 - Please hold any questions regarding Part A until Part B Questions and Answers / SVP Veuillez garder toute question au sujet de la partie A jusqu'à la partie B : questions et réponses

Bidder's Conference Procedure/ La procédure de la conférence des soumissionnaires

- Part B – Questions and Answers / Partie B – Questions et réponses
 - Questions submitted in advance will be addressed first in Part B / *Les questions soumises à l'avance seront abordées en premier dans la Partie B*
 - Any subsequent questions will be addressed thereafter / *Les questions additionnelles seront abordées par la suite*
 - Canada reserves the right to provide responses at a later date / *Le Canada se réserve le droit de fournir les réponses à une date ultérieure*
- Questions and Responses will be published at a later date on BuyandSell through a Solicitation Amendment / *Les questions et les réponses seront publiées à une date ultérieure sur achatsetventes au moyen d'une modification à la demande de soumissions*

5

www.pspc-spac.gc.ca

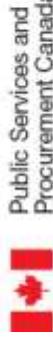
**Part A – Scope Overview /
Partie A - aperçu de la portée**

Part A – Scope Overview / Partie A - aperçu de la portée

- Summary of scope / résumé de la portée
- Agile procurement approach / approche d'approvisionnement souple
- Overview of the project / aperçu du projet

7

www.pspc-spac.gc.ca

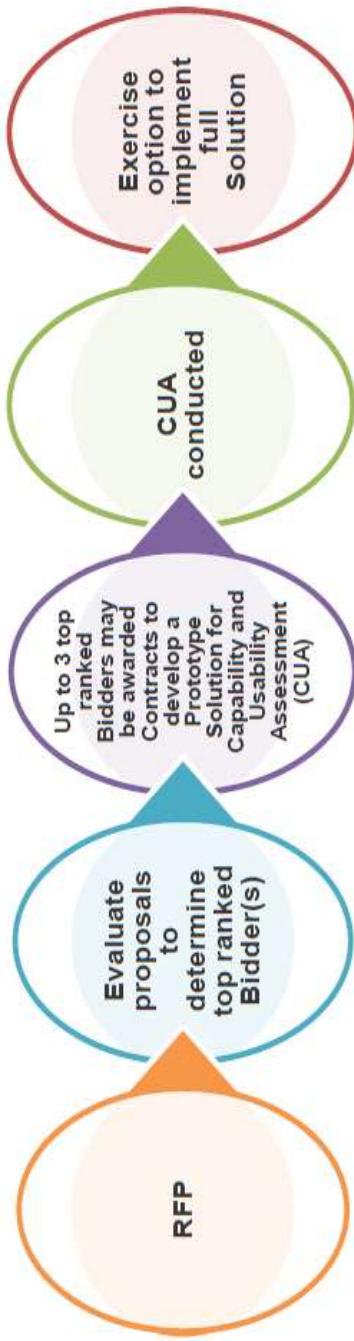


Services publics et
Approvisionnement Canada

Canada

Part A – Scope Overview / Partie A - aperçu de la portée

The anticipated multi-phase agile procurement process will be conducted as per the following phases:



Le processus d'approvisionnement prévu se déroulera selon les multiples phases suivantes :



8

www.pspc-spac.gc.ca

Bidder's Conference / Conférence des soumissionnaires

Part B – Questions and Answers / Partie B – Questions et réponses

9

www.pspc-spac.gc.ca

Part B – Questions and Answers / Partie B – Questions et réponses

Question # 030: In the Request for Proposal document, at Price Table # 3: Access to Authorized User Solution:

Could you confirm our understanding, you say that the average, which will be indicated in the table as well as in the table of the Total Price to be indicated also in C3, is calculated by averaging all the digits divided by 4, so you want to first, average each line including columns D to L and divide by 10 to average each line. Then we add all the (4) averages of each line and divide by 4 to get the average of the whole table and that's the figure that will be reported in C3, is that it? If not specify?

Question # 030 : Dans le document de Demande de proposition, au Tableau de prix no.3 : Accès à la solution de l'utilisateur autorisé :

Pourriez-vous confirmer notre compréhension, vous dites que la moyenne, qui sera indiquée dans le tableau ainsi que dans le tableau du Prix Total à indiquer aussi en C3, se calcule en faisant la moyenne de tous les chiffres divisé par 4, donc vous voulez que l'on fasse d'abord la moyenne de chaque ligne incluant les colonnes D à L et divisé par 10 pour faire la moyenne de chaque ligne. Ensuite on additionne toutes les (4) moyennes de chaque ligne et on divise par 4 pour avoir la moyenne de tout le tableau et c'est le chiffre qui sera reporté en C3, est-ce bien cela ? Si non préciser?

Part B – Questions and Answers / Partie B – Questions et réponses

Response # 030: At Annex H – Bidder's Forms – Form 9, Table 3 Total evaluated bid price (C3) is the sum of the averages of Column C to Column L (column average calculated as: (Item 1 Price + Item 2 Price + Item 3 Price + Item 4 Price) / 4)

Réponse # 030 : À l'annexe H – Formulaires du soumissionnaire - Formulaire 9, tableau 3, le prix total évalué de la soumission (C3) est la somme des moyennes de la colonne C à la colonne L (la somme moyenne d'une colonne se calcule comme suit : (*Prix de l'article 1 + Prix de l'article 2 + Prix de l'article 3 + Prix de l'article 4*) / 4)

Part B – Questions and Answers / Partie B – Questions et réponses

- Additional Questions / questions supplémentaires

12

www.pspc-spac.gc.ca

Closing Remarks / mot de la fin

Address Enquiries to Wesley Fenwick, PSPC
Contracting Authority:

Email: Wesley.Fenwick@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Telephone: 613-720-7743

/

*Adresser toute question à Wesley Fenwick, autorité
contractante de SPAC*

Courriel : Wesley.Fenwick@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Téléphone : 613-720-7743